

# Les décrets célestes

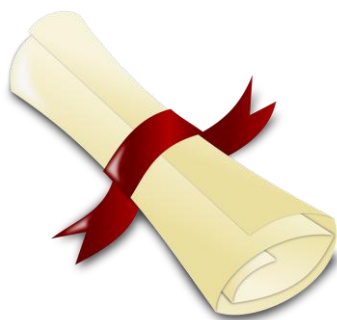
## Préambule : L'Eternel parle au désert



**Osée 3/16-22** : C'est pourquoi voici, je veux l'attirer et la conduire au désert, et je parlerai à son cœur. 17 Là, je lui donnerai ses vignes et la vallée d'Acor, comme une porte d'espérance, et là, elle chantera comme au temps de sa jeunesse, et comme au jour où elle remonta du pays d'Egypte. 18 En ce jour-là, dit l'Eternel, tu m'appelleras : Mon mari ! et tu ne m'appelleras plus : Mon maître ! 19 J'ôterai de sa bouche les noms des Baals, afin qu'on ne les mentionne plus par leurs noms. 20 En ce jour-là, je traiterai pour eux une alliance avec les bêtes des champs, les oiseaux du ciel et les reptiles de la terre, je briserai dans le pays l'arc, l'épée et la guerre, et je les ferai reposer avec sécurité. 21 Je serai ton fiancé pour toujours ; je serai ton fiancé par la justice, la droiture, la grâce et la miséricorde ; 22 je serai ton fiancé par la fidélité, et tu reconnaîtras l'Eternel.

La vallée d'Acor est le lieu où Acan a été lapidé avec sa famille. Acor signifie : "trouble, jugement". Dans le texte ci-dessus, l'Eternel transforme ce lieu de jugement et de souffrance en bénédiction pour en faire une "porte d'espérance". Notez bien que dans ce texte, c'est par la Justice et la Grâce que l'Eternel est le fiancé d'Israël.

## Introduction



Dans l'étude sur le Père Céleste, nous avons pu montrer l'équilibre entre l'Amour et la Justice du Père des cieux. Rappelons que "le Nom" : יהוה est l'attribut de bonté

tandis qu'Elohim est le créateur du monde et le "garde de sceaux" du gouvernement divin. Le Père céleste est : יהוה Elohim. Il est UN !

Il existe bien entendu un gouvernement divin. De nombreux textes parlent du "trône de Dieu", par exemple :

**Héb 12/2** : ayant les regards sur Yeshoua, le chef et le consommateur de la foi, qui, en vue de la joie qui lui était réservée, a souffert la croix, méprisé l'ignominie, et s'est assis à la droite du trône de Dieu.

Nous voyons ce gouvernement en fonctionnement dans divers passages. Par exemple dans le texte ci-dessous, יהוה a posé un décret de mort sur Achab, et le gouvernement céleste discute simplement des moyens de le réaliser :

**2 Rois 22/19-22** : Et Michée dit : Ecoute donc la parole de l'Eternel ! J'ai vu l'Eternel assis sur son trône, et toute l'armée des cieux se tenant auprès de lui, à sa droite et à sa gauche. 20 Et l'Eternel dit : Qui séduira Achab, pour qu'il monte à Ramoth en Galaad et qu'il y périsse ? Ils répondirent l'un d'une manière, l'autre d'une autre. 21 Et un esprit vint se présenter devant l'Eternel, et dit : Moi, je le séduirai. L'Eternel lui dit : Comment ? 22 Je sortirai, répondit-il, et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. L'Eternel dit : Tu le séduiras, et tu en viendras à bout ; sors, et fais ainsi !

De nombreux chrétiens ont été séduits par des enseignements qui les amènent à croire que le Père n'est que Bonté. Ainsi ils se permettent de vivre sans tenir compte des avertissements de la Bible, se reposant sans cesse sur la "grâce de Dieu". La plupart des chrétiens n'ont plus la Sainte crainte de Dieu. Il est vrai que nous avons un Bon Père dans les cieux, mais il est aussi le Maître du monde.

Au fond, comme Satan dans le jardin d'Eden avait supprimé une partie du Nom du Père (יהוה, l'attribut de bonté), l'enseignement de l'hyper grâce est tout aussi satanique, car elle fait de même symétriquement en supprimant cette fois "Elohim", le "garde des sceaux" céleste.

On constate pourtant dans l'alliance renouvelée et notamment dans le livre de l'Apocalypse, que le Trône de Dieu est bien actif pour le jugement du monde :

**Apoc 11/18** : Les nations se sont irritées ; et ta colère est venue, et le temps est venu de juger les morts, de récompenser tes serviteurs les prophètes, les saints et ceux qui craignent ton nom, les petits et les grands, et de détruire ceux qui détruisent la terre.

En vérité, nous constatons que le "temps de grâce" est un temps de patience pour que l'humanité parvienne à la repentance. Ce temps est d'une durée limitée, d'ailleurs nous le voyons bien dans les Ecritures, parce que le temps de

grâce est immédiatement suivi par la justice d'Elohim :

**Es 61/1-3** : L'esprit d'Adonāi יהוה est sur moi, Car יהוה m'a oint pour porter de bonnes nouvelles aux malheureux ; Il m'a envoyé pour guérir ceux qui ont le cœur brisé, Pour proclamer aux captifs la liberté, Et aux prisonniers la délivrance ; 2 Pour publier une année de grâce de יהוה (Yeshoua s'est arrêté de lire ici)

Et un jour de vengeance de notre Elohim ; Pour consoler tous les affligés ; 3 Pour accorder aux affligés de Sion, Pour leur donner un diadème au lieu de la cendre, Une huile de joie au lieu du deuil, Un vêtement de louange au lieu d'un esprit abattu, Afin qu'on les appelle des térébinthes de la justice, Une plantation de יהוה, pour servir à sa gloire.

Quand Yeshoua est venu la 1<sup>ère</sup> fois, il n'est pas venu en juge, car il était l'image de יהוה :

**Jean 12/47** : Si quelqu'un entend mes paroles et ne les garde point, ce n'est pas moi qui le juge ; car je suis venu non pour juger le monde, mais pour sauver le monde.

Quand il reviendra, le temps de grâce sera terminé, il sera Roi et Juge des nations :

**Matt 25/31-33** : Lorsque le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, avec tous les anges, il s'assiéra sur le trône de sa gloire. 32 Toutes les nations seront rassemblées devant lui. Il séparera les uns d'avec les autres, comme le berger sépare les brebis d'avec les boucs ; 33 et il mettra les brebis à sa droite, et les boucs à sa gauche.....(lire la suite)

N'allons pas imaginer que, parce que nous vivons un temps de patience, nos péchés, nos paroles, nos actes ne sont pas consignés dans des registres célestes. N'est-il pas écrit :

**Luc 12/2-3** : Il n'y a rien de caché qui ne doive être découvert, ni de secret qui ne doive être connu. 3 C'est pourquoi tout ce que vous aurez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce que vous aurez dit à l'oreille dans les chambres sera prêché sur les toits.

**Matt 12/36** : Je vous le dis : au jour du jugement, les hommes rendront compte de toute parole vaine qu'ils auront proférée.

Après un temps de grâce d'environ 2000 ans, au moment du jugement, comment est-il possible de rendre compte de toutes nos paroles si celles-ci n'ont pas été consignées dans des registres ? Avons-nous déjà réfléchi à cela ?

La loi du gouvernement du Père ne change pas parce que nous sommes en temps de patience.

### Un décret essentiel a été annulé

La venue de Yeshoua HaMashiah fut un acte déterminant pour l'humanité. Il est écrit ceci :

**Col 2/13-15** : Vous qui étiez morts par vos offenses et par l'incirconcision de votre chair, il vous a rendus à la vie avec lui, en nous faisant grâce pour toutes nos offenses ; 14 **il a effacé l'acte dont les ordonnances nous condamnaient et qui subsistait contre nous,** et il l'a détruit en le clouant à la croix ; 15 il a dépouillé les dominations et les autorités, et les a livrées publiquement en spectacle, en triomphant d'elles par la croix.



Nous observons qu'un acte juridique céleste avait été écrit pour condamner toute l'humanité à la mort éternelle, par suite du péché d'Adam. Il a été supprimé. Yeshoua ayant pris la faute sur lui, la justice fut faite et l'acte effacé. Chacun de nous peut être au profit de cette bénédiction à condition de se repentir au pied de la croix.

Les implications sont très importantes, c'est un bouleversement céleste. Entre autre cela signifie que l'Adam, qui par sa faute avait donné à Satan l'autorité sur la terre et sur ses habitants, celle-ci fut reprise par Yeshoua qui l'a rendue à son épouse :

**Col 2/10** : Vous avez tout pleinement en lui, qui est le chef de toute domination et de toute autorité.

Observez que ce sont des actes juridiques célestes, qui sont conservés par Elohim. Cela signifie :

- L'acte de condamnation de l'humanité est déchiré.
- Par la repentance et la reconnaissance de l'œuvre de Yeshoua HaMashiah sur la croix, nous pouvons être sauvés de la mort éternelle.
- Satan est déchu de sa position d'autorité à la fois sur la terre et dans le séjour des morts.
- Yeshoua a reçu l'autorité sur tout et devient la "tête" de l'Eglise, à qui il donne l'autorité sur les puissances et sur le monde.
- Yeshoua est assis à la droite du trône du Père. Il reviendra en Roi et Juge.

### Tous les décrets célestes sont-ils annulés à la croix ?

Est-ce que tous les décrets célestes ont été annulés à la croix ? Est-ce que le gouvernement divin a disparu ? Est-ce que l'autorité que nous avons reçue de Yeshoua nous autorise à faire tout et n'importe quoi ? La réponse est évidemment : NON !

D'ailleurs Pierre annonce un jugement de la "maison de Dieu" ! Selon quelle loi ? Quel décret céleste ? Quelle juridiction ?

**1 Pie 4/17-18** : Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu. Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Evangile de Dieu ? <sup>18</sup> Et si le juste se sauve avec peine, que deviendront l'impie et le pécheur ?

Croyez-vous que la maison de Dieu ne sera jugée que sur ses derniers comportements, les plus récents ? Ce serait une erreur de le penser, car le Père laisse du temps pour la repentance. Mais toutes les actions depuis le début de l'histoire de l'Eglise sont consignées. Par exemple, concernant la Babylone de l'Apocalypse, il est écrit :

**Apoc 18/5-6** : Car ses péchés se sont accumulés jusqu'au ciel, et Dieu s'est souvenu de ses iniquités. <sup>6</sup> Payez-la comme elle a payé, et rendez-lui au double selon ses œuvres. Dans la coupe où elle a versé, versez-lui au double.

Comment peut-on connaître la valeur du double, si l'on ne connaît pas déjà le simple ? Il y a donc un enregistreur céleste qui est appelé "la coupe", il y a des coupes de parfum que sont les louanges et les coupes de péchés. Il y a aussi des coupes de jugements et des coupes de bénédictions.

Nous devons comprendre qu'un péché ne peut pas être effacé, retiré de la coupe, sans une vraie repentance. Nous devons aussi comprendre qu'aucun péché ne peut rentrer dans le royaume de Dieu, ce serait faire rentrer un virus mortel dans un lieu Saint et Pur !

## Les épreuves et les jugements

Une fois que nous sommes devenus enfants du Père par la conversion, nous avons chacun une destinée prévue pour nous. Cela ne veut pas dire que nous n'avons plus de libre arbitre, mais que le Père a prévu un bon chemin pour nous et des œuvres préparées d'avance. C'est à nous de rentrer dans le plan du Père et suivre Ses indications.

Plus la fonction prévue est importante pour le royaume, plus le Père nous fera passer par des épreuves de formation et d'évaluation difficiles.

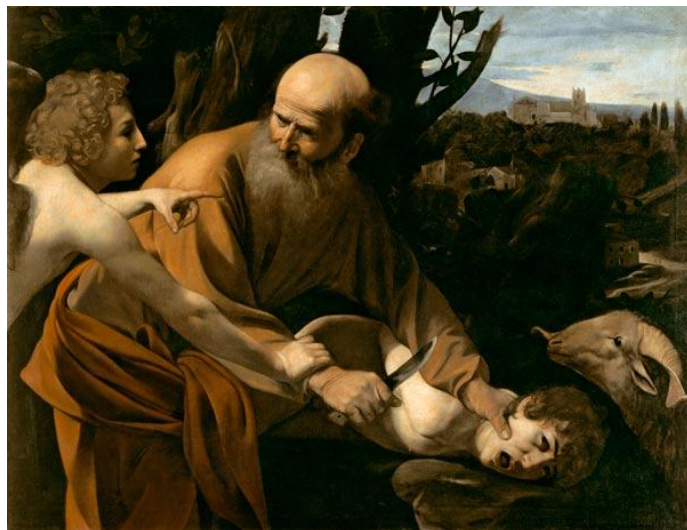
C'est exactement comme pour acquérir une compétence dans ce monde. Un médecin spécialiste devra passer par 10 ou 12 ans de formation, voir plus. Tandis qu'un technicien aura 2 ou 3 années de formation. Les fonctions et les responsabilités ne sont pas les mêmes.

Il y a donc des décrets imposant des épreuves aux enfants du Père. N'est-il pas écrit :

**Héb 5/8** : (Yeshoua) a appris, bien qu'il fût Fils, l'obéissance par les choses qu'il a souffertes,....

Un homme comme Abram a subi 10 épreuves à partir du moment où il a été appelé, en voici un bref résumé : quitter son pays par la foi, la famine, le Pharaon prend Saraï, la guerre, Agar, la circoncision, Abimelek prend Sarah, Ismaël expulsé, Ismaël déshérité et pour finir la ligature d'Isaac. Ce n'est qu'après tout cela que le Père "récompense" son serviteur :

**Gen 22/18** : Et tous les peuples de la terre seront bénis par ta postérité, en récompense de ce que tu as obéi à ma voix.



Les épreuves sont parfois très difficiles et elles arrivent sans prévenir, mais elles ne sont jamais insurmontables, ni désespérantes. Le Père veille toujours sur nous, il nous accompagne dans les épreuves. L'épouse d'Abraham n'a jamais été touchée par un autre homme, l'épreuve était maîtrisée par le Père céleste. Mais Abraham a dû passer des moments très difficiles.

## Les temps du Père

Le Père céleste est le maître du monde, il est Eternel, le temps n'est rien pour lui. Le temps a été donné aux hommes selon des lois célestes du jour et de la nuit, des saisons et des générations. Nous avons beaucoup de mal à maîtriser le temps. L'Eternel a dit à Job :

**Job 38/33** : Connais-tu les lois du ciel ? Règles-tu son pouvoir sur la terre ?

Lorsque Yeshoua était en Israël, il y avait un temps et un moment pour toutes ses activités :

**Jean 2/4** : Yeshoua lui répondit : Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi ? Mon heure n'est pas encore venue.

**Luc 22/14** : L'heure étant venue, il se mit à table, et les apôtres avec lui.

Comment se fait-il qu'il y ait eu une "heure" particulière pour la mise à mort de Yeshoua ? Parce qu'il y avait un décret, une décision du Père céleste ! Il en est de même pour le temps du retour de Yeshoua et l'instauration du royaume :

**Act 1/6-7** : Alors les apôtres réunis lui demandèrent : Seigneur, est-ce en ce temps que tu rétabliras le royaume d'Israël ? <sup>7</sup> Il leur répondit : Ce n'est pas à vous de connaître **les temps ou les moments que le Père a fixés de sa propre autorité.**

Ainsi, c'est le Père qui a fixé la durée du temps de la grâce et nous n'avons aucun moyen pour le connaître, sauf à pressentir que les choses sont proches.

## L'équilibre entre la justice et le **חֶסֶד** (Hesed : bonté)

Le Père céleste est **אֱלֹהִים Elohim**, il est à la fois Amour et Justice, on ne peut pas séparer les deux. Il est le créateur tout puissant et nous sommes ses fils et ses filles. Le Père céleste gouverne et il sait ce qui est important et ce qui l'est moins. Il sait ce qui est bon pour nous.

### Un cas dans le Tanah

Par exemple, lorsque Moïse est parti vers l'Egypte avec son épouse Séphora et son fils Guershon, nous constatons que le Père céleste a "attaqué" Moïse au risque de le faire mourir :

**Ex 4/24-26** : Pendant le voyage, en un lieu où Moïse passa la nuit, **l'Eternel l'attaqua et voulut le faire mourir.** <sup>25</sup> Séphora prit une pierre aiguë, coupa le prépuce de son fils, et le jeta aux pieds de Moïse, en disant : Tu es pour moi un époux de sang ! <sup>26</sup> Et l'Eternel le laissa. C'est alors qu'elle dit : Epoux de sang ! à cause de la circoncision.

Pourquoi le Père fait-il cela ? Parce qu'un acte juridique essentiel, la circoncision, n'a pas été accompli sur le fils de Moïse. Remarquez que Moïse aurait dû le faire lui-même, mais ne l'ayant pas fait auparavant, le Père céleste a mis Moïse dans un état tel qu'il n'avait même plus la force de le faire, **il était mourant.** C'est Séphora qui a dû rétablir la situation !

Voilà donc un Père capable d'anéantir Moïse parce que les règles de l'alliance n'étaient pas respectées. Il y avait un décret sur la circoncision qu'il fallait absolument respecter !

C'est le même Père céleste qui a interdit à Moïse d'entrer en terre promise, par suite d'une désobéissance majeure (Nb 20/11-12). Un décret irrévocable fut établi et Moïse, qui demandait au

Père le droit d'entrer dans ce pays, reçu une réponse sévère :

**Deut 3/25-26** : Laisse-moi passer, je te prie, laisse-moi voir ce bon pays de l'autre côté du Jourdain, ces belles montagnes et le Liban. <sup>26</sup> Mais l'Eternel s'irrita contre moi, à cause de vous, et il ne m'écouta point. **L'Eternel me dit : C'est assez, ne me parle plus de cette affaire.**

### Un cas dans l'Eglise

L'histoire d'Ananias et Saphira est tellement connue (Actes 5/1-16) qu'il est inutile de la rappeler. Leur histoire sert d'exemple pour notre enseignement. Heureusement que tous nos mensonges ne se terminent pas immédiatement de la même manière, car il ne resterait plus grand monde.

C'est un exemple qui nous montre que lorsque nous mentons au Saint Esprit, un décret de mort est publié dans les cieux. Dans l'affaire d'Ananias et Saphira, l'application fut immédiate pour servir d'exemple.

Depuis ce moment, le Père céleste laisse du temps pour la repentance de celles et ceux qui sont concernés. Mais si la repentance ne vient pas, le décret peut s'appliquer à tout moment. Sommes-nous conscients de cela ?

## La parabole du serviteur impitoyable

Cette parabole est racontée dans Matt 18/21-34. Voilà un homme dont l'énorme dette a été remise par son maître bienveillant. Il aurait dû prendre exemple sur son maître pour faire de même avec son propre serviteur. Mais son cœur était dur et méchant, c'est pourquoi il n'eut aucune pitié du serviteur. Il est alors écrit :

**Matt 18/34-35** : Et son maître, irrité, le livra **aux bourreaux**, jusqu'à ce qu'il eût payé tout ce qu'il devait. <sup>35</sup> C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur.

Ces choses sont écrites, nous le voyons également dans la prière modèle qui se termine comme suit :

**Matt 6/14-15** : Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi ; <sup>15</sup> mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses.

Avez-vous remarqué que le Père céleste est capable, quand il constate la dureté d'un cœur, de livrer la personne aux bourreaux ? Il y a donc des bourreaux célestes !

Si le Père se fâche parce que nous refusons de pardonner, ça peut aller très loin. C'est un

décret du gouvernement céleste, ensuite c'est lui qui décide du moment de l'application.

**Attention, je ne dis pas que toutes nos douleurs et nos maladies viennent de là,** mais c'est une possibilité. Chacun sait, en principe, s'il doit pardonner une offense. Le Père sait donner du temps, car les douleurs intimes sont parfois terribles, mais pardonner est un ordre, une obligation, ce n'est pas un simple conseil.

## Qui est le bourreau en chef ?

Le bourreau, dans un pays quelconque, est toujours un "employé" qui ne fait qu'exécuter les peines qui ont été décidées par la justice du pays. Autrement dit, il ne fait pas ce qu'il veut, ce n'est pas lui le juge, ni le maître.

Dans le Royaume céleste, le bourreau en chef c'est Satan, même s'il a été déchu de sa position et "jeté de la montagne de Dieu" (Ez 28/16), c'est un serviteur du Père, aussi troublant que cela puisse paraître.

Satan est toujours prêt à faire son office, quand il entrevoit une possibilité d'avoir un droit d'agir, il réclame et accuse toujours, même faussement.

L'histoire de Job est un exemple absolument incroyable de l'audace de Satan, c'est un bourreau qui aime faire du mal.



Plus proche de nous, l'apôtre Pierre a été réclamé par Satan :

**Luc 22/31-34** : Le Seigneur dit : **Simon, Simon, Satan vous a réclamés, pour vous cribler comme le froment.** 32 Mais j'ai prié pour toi, afin que ta foi ne défaille point ; et toi, quand tu seras converti, affermis tes frères. 33 Seigneur, lui dit Pierre, je suis prêt à aller avec toi et en prison et à la mort. 34 Et Yeshoua dit : Pierre, je te le dis, le coq ne chantera pas aujourd'hui que tu n'aies nié trois fois de me connaître.

Satan avait vu une faille chez Pierre, l'orgueil ! Alors il réclame et obtient le droit de secouer Simon. Le Père céleste s'est-il opposé ? Pas du tout, et Yeshoua a simplement prié pour que la foi de Pierre tienne le coup.

En vérité, la secousse autorisée fut salutaire pour Pierre, donc le Père céleste avait vu qu'il fallait laisser faire Satan.

## Satan, un ennemi serviteur de Dieu !

En hébreu on écrit : שָׂטָן (Satan) qui signifie : adversaire, accusateur, ennemi, opposant.

Encore appelé "Diable" en Grec, c'est un calomniateur, il accuse faussement, il est médisant et meurtrier. Le rôle de bourreau lui va très bien, il fait même de l'excès de zèle dès qu'il peut. Yeshoua disait à certains chefs religieux qui voulaient le tuer :

**Jean 8/44** : **Vous avez pour père le diable,** et vous voulez accomplir les désirs de votre père. **Il a été meurtrier dès le commencement,** et il ne se tient pas dans la vérité, parce qu'il n'y a pas de vérité en lui. Lorsqu'il profère le mensonge, il parle de son propre fonds ; car il est menteur et le père du mensonge.

Heureusement que le Père céleste ne le laisse pas tout faire, il est d'ailleurs écrit :

**1 Jean 5/18** : Nous savons que quiconque est né de Dieu ne pèche point ; mais **celui qui est né de Dieu se garde lui-même, et le malin ne le touche pas.**

Remarquez bien ce qui est écrit "celui qui est né de Dieu se garde lui-même", cela veut dire qu'il fait très attention à ne pas laisser une brèche dans laquelle Satan va être autorisé à agir.

**1 Pie 5/8** : Soyez sobres, veillez. Votre adversaire, le diable, rôde comme un lion rugissant, cherchant qui il dévorera.

Autrement dit, comme "rôdeur" **Satan est un espion,** comme "accusateur" c'est un **procureur,** tandis que **Yeshoua est notre avocat.**

Tout est une question de droit. Si Satan obtient un droit quelconque, c'est un décret. Prenons un exemple :

## Le décret sur les voleurs

**Za 5/1-4** : Je levai de nouveau les yeux et je regardai, et voici, il y avait un rouleau qui volait. 2 Il me dit : Que vois-tu ? Je répondis : Je vois un rouleau qui vole ; il a vingt coudées de longueur, et dix coudées de largeur. 3 Et il me dit : **C'est la malédiction** qui se répand sur tout le pays ; car selon elle tout voleur sera chassé d'ici, et selon elle tout parjure sera chassé d'ici. 4 **Je la répands, dit l'Eternel** des armées, afin qu'elle entre dans la maison du voleur et de celui qui jure faussement en mon nom, afin qu'elle y établisse sa demeure, et qu'elle la consume avec le bois et les pierres.

Cette loi sur les voleurs est mal connue des chrétiens. Beaucoup d'entre eux pensent que puisque l'acte qui nous condamnait a été effacé

à la croix, nous ne sommes plus soumis aux décrets du Royaume céleste. C'est faux et très dangereux de le croire !

Si une personne née de nouveau pratique le vol et ne se repent pas, le décret de malédiction est sur sa vie et sa maison. J'ai vu des "serviteurs de Dieu" qui extorquent de l'argent, d'une manière honteuse à de pauvres gens qui cherchent le Seigneur,

la guérison, une solution à leur difficultés etc... Ces "serviteurs" savent-ils qu'un décret de malédiction est sur leur tête et qu'il peut s'appliquer à tout moment ?

C'est la patience du Père qui fait qu'ils ne sont pas troublés, parce que la sentence tarde à s'accomplir. Mais la coupe se remplit... et l'ordre d'application du décret peut arriver à tout instant. S'il n'y a pas de repentance et **les fruits de la repentance**, alors la sentence s'applique et en général à ce moment là on ne comprend rien à ce qui arrive.

### Salomon n'a pas compris

A la fin de sa vie, Salomon avait commis beaucoup de péchés. Non seulement il avait beaucoup de femmes, ce qui l'a entraîné dans l'idolâtrie, mais il avait 12000 chevaux, ce qui lui était interdit. Et d'autres choses encore, notamment il avait mis la tribu d'Ephraïm en esclavage. Le Père céleste était "irrité" contre Salomon ! C'est pourquoi il est écrit ceci :

**1 Rois 11/9** : L'Éternel fut irrité contre Salomon, parce qu'il avait détourné son cœur de l'Éternel, le Dieu d'Israël, qui lui était apparu deux fois.

**1 Rois 11/14** : יָדָה' suscita un Satan à Salomon : Hadad, l'Édomite, de la race royale d'Édom.

**1 Rois 11/23** : Elohim suscita un autre Satan à Salomon : Rezon, fils d'Eliada, qui s'était enfui de chez son maître Hadadézer, roi de Tsoba.

Avez-vous remarqué que les deux attributs de Bonté et de Justice du Père céleste ont chacun suscité un "Satan" (ennemi) à Salomon. C'est l'application d'un décret céleste, une conséquence directe du comportement de Salomon. Qui peut s'y opposer ?

Bien souvent, lorsque les chrétiens ont un problème, ils disent : "c'est une attaque de Satan". C'est à voir, il serait peut-être judicieux

de faire un examen de conscience avant de dire des bêtises. Peut-être a-t-il un droit d'agir...

### Des décrets connus mais ...

L'apôtre Paul a cité de nombreux décrets célestes, mais comme il n'est pas écrit : "décret de l'Éternel...", beaucoup de chrétiens ne les prennent pas au sérieux et comptent sur la "grâce de Dieu" pour annuler ces écrits en ce qui les concerne. Paul a écrit :

**1 Cor 6/9-10** : Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront point le royaume de Dieu ? Ne vous y trompez pas : ni les impudiques, ni les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les infâmes, <sup>10</sup> ni les voleurs, ni les cupides, ni les ivrognes, ni les outrageux, ni les ravisseurs, **n'hériteront le royaume de Dieu.**

Il s'agit pourtant d'un décret terrifiant : ne pas hériter du Royaume ! Mais ce n'est pas le seul :

**Phi 3/18-19** : Car il en est plusieurs qui marchent en ennemis de la croix de Christ, je vous en ai souvent parlé, et j'en parle maintenant encore en pleurant. <sup>19</sup> **Leur fin sera la perdition ; ils ont pour dieu leur ventre, ils mettent leur gloire dans ce qui fait leur honte, ils ne pensent qu'aux choses de la terre.**

Comment se fait-il que l'église prenne si peu au sérieux ces déclarations ? Simplement parce qu'elle compte toujours sur la bonté du Père céleste, qui finira bien par accepter nos travers. Yeshoua n'a-t-il pas porté à la croix toutes nos fautes "passées, présentes et à venir" ?

Avec un tel enseignement, il n'y a plus besoin de se repentir et de changer. Tout va bien, nous irons tous au paradis... En vérité, nos fautes ne sont effacées que s'il y a une vraie repentance au pied de la croix.

### La grande patience du Père

Nous sommes dans une complète illusion quand nous confondons la patience du Père avec son approbation.



### Un exemple vécu

Nous avons connu une église qui s'est transformée en secte. Le pasteur-gourou aurait pu être dénoncé et stoppé dès la fin de la première année, car son péché fut connu des autorités spirituelles. Mais cela n'a pas été fait. Il a fallu attendre 19 ans de plus pour que le péché soit dévoilé publiquement et que tout explose. Pendant ces 20 années, le gourou a imposé beaucoup de souffrances, d'esclavage aux membres de la communauté etc...

Quand son épouse a appris la vérité, elle a eu un mauvais cancer qui l'a emportée dans des souffrances affreuses. Les dégâts furent terribles parmi tous les membres.

En vérité, quand on ne fait pas le ménage dans l'église, le mal peut se répandre et agir pendant des années. Paul était beaucoup plus réactif, n'est-il pas écrit :

**1 Cor 5/1-6** : On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et **une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens** ; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père. <sup>2</sup> Et vous êtes enflés d'orgueil ! Et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fût ôté du milieu de vous ! <sup>3</sup> Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte. <sup>4</sup> Au nom du Seigneur Yeshoua, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Yeshoua, <sup>5</sup> **qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair**, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Yeshoua. <sup>6</sup> C'est bien à tort que vous vous glorifiez. Ne savez-vous pas qu'un peu de levain fait lever toute la pâte ?

De nos jours, il est quand même malheureux que parfois ce soit la justice de l'état qui vienne mettre de l'ordre dans ce que nous appelons "église". Voyez les cas de pédophilie...

### Le ménage doit être fait en interne

Vous constaterez que le Père a laissé la conduite de l'église aux hommes, c'est donc aux hommes à faire le ménage. Cependant, si cela n'est pas fait par les autorités spirituelles, un simple chrétien qui a discerné un péché grave, après dénonciation du péché selon les règles établies dans Matt 18/15-17, peut être amené à sortir de cette église et à "secouer la poussière de ses chaussures", car nous avons malheureusement constaté que, bien souvent le pécheur, surtout si c'est le pasteur, ne se repend pas. Par définition, le pasteur a toujours raison....

Vous remarquerez que Paul à Corinthe, a pris la décision terrible de livrer un pécheur à Satan, il en avait le droit et le pouvoir en tant qu'autorité dans l'église. Il le livre au bourreau, c'est une décision céleste, un décret qui s'applique car il est écrit :

**Matt 18/18** : Je vous le dis en vérité, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel.

### Le cas du roi Saül

Saül fut un roi choisi par l'Eternel et oint par Samuel :

**1 Sam 9/17** : Lorsque Samuel eut aperçu Saül, l'Eternel lui dit : Voici l'homme dont je t'ai parlé ; c'est lui qui régnera sur mon peuple.

**1 Sam 10/1** : Samuel prit une fiole d'huile, qu'il répandit sur la tête de Saül. Il le baisa, et dit : L'Eternel ne t'a-t-il pas oint pour que tu sois le chef de son héritage ?

Les deux premières années de son règne furent correctes (1 Sam 13/1). Puis il fut mis à l'épreuve et, au lieu de patienter jusqu'au bout, alors que Samuel tardait, il offrit lui-même l'holocauste. Ceci étant réservé au sacrificateur, il a abusé de son pouvoir. Il avait le pouvoir politique en tant que roi et il a pris le pouvoir religieux, ce qui lui était interdit, c'était gravissime, car seul Yeshoua HaMashiah peut avoir les deux pouvoirs.

Au bout de deux ans donc, il fut "rejeté" par l'Eternel et destitué car il avait raté l'épreuve, Samuel a oint David à sa place :

**1 Sam 13/13-14** : Samuel dit à Saül : Tu as agi en insensé, tu n'as pas observé le commandement que l'Eternel, ton Dieu, t'avait donné. L'Eternel aurait affermi pour toujours ton règne sur Israël ; <sup>14</sup> et **maintenant ton règne ne durera point**. L'Eternel s'est choisi un homme selon son cœur, et l'Eternel l'a destiné à être le chef de son peuple, parce que tu n'as pas observé ce que l'Eternel t'avait commandé.

**1 Sam 15/26** : Samuel dit à Saül : Je ne retournerai point avec toi ; car tu as rejeté la parole de l'Eternel, et **l'Eternel te rejette, afin que tu ne sois plus roi sur Israël**.

Qu'observe-t-on dans la suite de l'histoire ? Que le règne de Saül sur terre a duré 38 ans de plus, soit 40 ans au total. Un roi destitué dans les cieux a donc continué à régner pendant une génération sur terre. Pourquoi ? Parce que le peuple d'Israël avait rejeté l'Eternel comme roi, il a donc dû subir jusqu'au bout la royauté d'un homme rejeté par Dieu.

C'est curieux n'est-ce pas ? Ce n'est pas à nous de pratiquer le jugement. David a eu plusieurs occasions de tuer Saül et il ne l'a pas fait. Il fallait que la coupe de Saül soit pleine et quand ce fut fait, sa fin a été terrible. Mais il fallait aussi que la génération d'Israël qui avait réclamé un roi en subisse les conséquences.

### L'adultère dans l'église

Le Père a horreur de l'adultère, dans toute la Bible nous le constatons. Que ce soit l'adultère spirituel ou charnel. Celles et ceux qui tombent de cette façon ne se rendent pas compte des implications spirituelles. Malheureusement, ce péché est beaucoup plus courant qu'on ne l'imagine, il est simplement caché. Il est écrit :

**1 Cor 6/18-19** : Fuyez l'impudicité. Quelque autre péché qu'un homme commette, ce péché est hors du corps ; mais celui qui se livre à l'impudicité pêche contre son propre corps. 19 Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous, que vous avez reçu de Dieu, et que vous ne vous appartenez point à vous-mêmes ?



Ce péché est très grave, car il se crée un lien d'âmes entre les deux personnes. S'il y a des démons, ceux-ci passent de l'un à

l'autre au moment de l'acte sexuel. S'il y a un décret de jugement sur l'un ou l'autre, les deux fusionnent, ils ne font qu'une seule chair et sont tous les deux sous le décret. On ne joue pas avec ces choses là.

Yeshoua savait très bien faire la différence entre une liaison libre qui est de la fornication et un mariage, qui est une alliance. Il a dit à la Samaritaine :

**Jean 4/18** : Car tu as eu cinq maris, et celui que tu as maintenant n'est pas ton mari. En cela tu as dit vrai.

Bien entendu certains diront que Yeshoua a pardonné à la femme adultère. Mais il a ajouté :

**Jean 8/11b** : ...Et Yeshoua lui dit : Je ne te condamne pas non plus : **va, et ne pèche plus.**

Quand Yeshoua a guéri le malade atteint depuis 38 ans près de la piscine de Bethesda, il lui a dit ceci :

**Jean 5/14b** : ...Voici, tu as été guéri ; **ne pèche plus, de peur qu'il ne t'arrive quelque chose de pire.**

Concernant les relations sexuelles hors mariage, le livre des proverbes est très clair :

**Prov 7/21-23** : Elle le séduisit à force de paroles, Elle l'entraîna par ses lèvres doucereuses. 22 Il se mit tout à coup à la suivre, comme le bœuf qui va à la boucherie, Comme un fou qu'on lie pour le châtier, 23 Jusqu'à ce qu'une flèche lui perce le foie, Comme l'oiseau qui se précipite dans le filet, **Sans savoir que c'est au prix de sa vie.....**26 Car elle a fait tomber beaucoup de victimes, Et ils sont nombreux, tous ceux qu'elle a tués. 27 **Sa maison, c'est le chemin du séjour des morts ; Il descend vers les demeures de la mort.**

## Le Père connaît toute chose

Amos était un homme qui travaillait au milieu des sycomores, il habitait en Juda. Mais il recevait du Père les informations provenant du gouvernement céleste. C'est ainsi qu'il avait

connaissance de plusieurs arrêts de la cour de justice céleste :

**Amos 1/3** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes de Damas, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

**Amos 1/6** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes de Gaza, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

**Amos 1/9** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes de Tyr, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

**Amos 1/11** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes d'Edom, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

**Amos 1/13** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes des enfants d'Ammon, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

**Amos 4/1** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes de Moab, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

**Amos 2/4** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes de Juda, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

**Amos 2/6** : Ainsi parle l'Eternel : A cause de trois crimes d'Israël, Même de quatre, **je ne révoque pas mon arrêt,.....**

C'est pourquoi, ce petit prophète avait compris les secrets du Père et il savait que rien n'arrive au hasard, sans une décision du Père, il écrit donc :

**Amos 3/6-7** : Sonne-t-on de la trompette dans une ville, Sans que le peuple soit dans l'épouvante ? **Arrive-t-il un malheur dans une ville, Sans que l'Eternel en soit l'auteur ?** 7 **Car le Seigneur, l'Eternel, ne fait rien Sans avoir révélé son secret à ses serviteurs les prophètes.**

Rien, absolument rien n'arrive au hasard. De nombreux versets nous le prouvent, par exemple :

**Matt 10/28-31** : Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et qui ne peuvent tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut faire périr l'âme et le corps dans la géhenne. 29 Ne vend-on pas deux passereaux pour un sou ? Cependant, **il n'en tombe pas un à terre sans la volonté de votre Père.** 30 **Et même les cheveux de votre tête sont tous comptés.** 31 Ne craignez donc point : vous valez plus que beaucoup de passereaux.





## Le livre des proverbes révèle des décrets

### Le trône du Père

Il est non seulement très important de connaître notre Père céleste, mais aussi son mode de gouvernement. La Parole nous dit ceci :

**Ps 97/1-3** : **L'Éternel règne** : que la terre soit dans l'allégresse, Que les îles nombreuses se réjouissent !<sup>2</sup> Les nuages et l'obscurité l'entourent, **La justice et l'équité sont la base de son trône.**

**Ps 89/15** : La justice et l'équité sont la base de ton trône. La bonté et la fidélité sont devant ta face.

Nous retrouvons dans ces deux textes, les deux éléments fondamentaux du gouvernement du Père : Justice et Bonté.

### Le Père nous accompagne

Le livre des proverbes est le fruit d'un travail de réflexion et d'observations qui résume le mode de fonctionnement du gouvernement. En gros, un proverbe consiste à dire : "Si tu agis comme-ci, il arrivera cela". Ce sont à la fois des paroles de bon sens, mais aussi des analyses des décrets de fonctionnement du gouvernement.

Il y a toujours des implications spirituelles dans nos décisions et nos actions. Un des plus beaux proverbes dit ceci :

**Prov 3/6** : Pénètre-le dans toutes tes routes; et lui, il redressera tes voies. (Chouraqui)

**Prov 3/6** : Reconnais-le dans toutes tes voies, Et il aplanira tes sentiers.

Voilà un texte qui nous confirme que le Père nous accompagne partout et que, si nous savons reconnaître sa main en toute chose, nos chemins seront "redressés" par le Père. C'est le fonctionnement par l'intimité journalière, c'est le meilleur moyen d'entrer dans le plan du Père pour nous.

### La Sagesse

Il est écrit ceci :



**Jean 1/1-14** : **Au commencement était la Parole, et la Parole était avec Dieu, et la Parole était Dieu.**<sup>2</sup> Elle était au commencement avec Dieu.<sup>3</sup> Toutes choses ont été faites par elle, et rien de ce qui a été fait n'a été fait sans elle.<sup>4</sup> En elle était la vie, et la vie était la lumière des hommes.....<sup>14</sup> **Et la parole a été**

**faite chair**, et elle a habité parmi nous, pleine de grâce et de vérité ; et nous avons contemplé sa gloire, une gloire comme la gloire du Fils unique venu du Père.

Dans le livre des proverbes, nous avons un texte qui nous parle de la sagesse en ces termes :

**Prov 8/30-32** : **J'étais à l'œuvre auprès de lui**, Et je faisais tous les jours ses délices, Jouant sans cesse en sa présence,<sup>31</sup> Jouant sur le globe de sa terre, Et trouvant mon bonheur parmi les fils de l'homme.<sup>32</sup> Et maintenant, mes fils, écoutez-moi, Et heureux ceux qui observent mes voies !

Yeshoua est donc la Parole faite chair, mais il est aussi la Sagesse. Concernant cette Sagesse, il est d'ailleurs écrit :

**Prov 8/35** : Car celui qui me trouve a trouvé **la vie**, **Et il obtient la faveur de l'Éternel.**

Yeshoua n'a-t-il pas dit qu'il était la vie ? N'est-ce pas par lui que nous avons la faveur du Père céleste ?

**Jean 14/6** : Yeshoua lui dit : **Je suis** le chemin, la vérité, et **la vie**. Nul ne vient au Père que par moi.

**Jean 16/23** : En ce jour-là, vous ne m'interrogerez plus sur rien. En vérité, en vérité, je vous le dis, **ce que vous demanderez au Père, il vous le donnera en mon nom.**

En conséquence, la Sagesse "Yeshoua" nous donne beaucoup de conseils dans les proverbes et dans toute la Bible. Mais ceux qui ne tiennent pas compte de ces conseils mettent sur eux-mêmes des décrets terribles :

**Prov 1/25-28** : **Puisque vous rejetez tous mes conseils**, Et que vous n'aimez pas mes réprimandes,<sup>26</sup> **Moi aussi, je rirai quand vous serez dans le malheur**, Je me moquerai quand la terreur vous saisira,<sup>27</sup> Quand la terreur vous saisira comme une tempête, Et que le malheur vous enveloppera comme un tourbillon, Quand la détresse et l'angoisse fondront sur vous.<sup>28</sup> **Alors ils m'appelleront, et je ne répondrai pas ; Ils me chercheront, et ils ne me trouveront pas.**

Ces textes sont écrits, je ne les invente pas. Quand les chrétiens se permettent de vivre n'importe comment, parce qu'on leur a dit qu'ils étaient sauvés, que Yeshoua a porté tous leurs péchés et que nous sommes "sous la grâce".....je vous affirme que ces textes cités ne sont pas effacés pour autant et qu'ils s'appliquent toujours ! Et il y en a bien d'autres....

C'est un grand malheur d'avoir perdu la crainte de l'Éternel. On ne se rend pas compte à quel point nos mauvais comportements entraînent des décisions néfastes dans le ciel. Ensuite, quand les difficultés arrivent, on ne sait plus voir

clair, on ne comprend plus rien; c'est la confusion de l'endurcissement.

## Quelques exemples simples

Nous ne pouvons pas tout expliquer dans une étude, la Bible est une source infinie d'eau pure. Mais quelques exemples nous permettent de comprendre la richesse des simples versets :

### Le chemin de la méchanceté c'est la mort

**Prov 5/22-23** : **Le méchant** est pris dans ses propres iniquités, Il est saisi par les liens de son péché. <sup>23</sup> **Il mourra faute d'instruction**, Il chancellera par l'excès de sa folie.

### Ne pas se porter caution

**Prov 6/1-5** : Mon fils, si tu as cautionné ton prochain, Si tu t'es engagé pour autrui, <sup>2</sup> Si tu es enlacé par les paroles de ta bouche, Si tu es pris par les paroles de ta bouche, <sup>3</sup> Fais donc ceci, mon fils, **dégage-toi**, **Puisque tu es tombé au pouvoir de ton prochain** ; Va, prosterne-toi, et fais des instances auprès de lui ; <sup>4</sup> Ne donne ni sommeil à tes yeux, Ni assoupissement à tes paupières ; <sup>5</sup> **Dégage-toi** comme la gazelle de la main du chasseur, Comme l'oiseau de la main de l'oiseleur.

### Quand le Père approuve nos voies

**Prov 16/7** : Quand l'Eternel approuve les voies d'un homme, Il dispose favorablement à son égard même ses ennemis (en hébreu : ceux qui le haïssent).

### Parler peu et avec sagesse

**Prov 21/23** : Celui qui veille sur sa bouche et sur sa langue préserve son âme des angoisses.

**Prov 18/21** : La mort et la vie sont au pouvoir de la langue : **vous aurez à vous rassasier des fruits que votre langue aura produits.** (Semeur)

### Savoir garder les secrets

**Prov 25/9-10** : Défends ta cause contre ton prochain, Mais ne révèle pas le secret d'un autre, <sup>10</sup> De peur qu'en l'apprenant il ne te couvre de honte, Et que ta mauvaise renommée ne s'efface pas.

### Le respect de l'alliance du mariage ou l'adultère

**Prov 19/14** : On peut hériter de ses pères une maison et des richesses, Mais une femme intelligente est un don de l'Eternel.

**Prov 5/18-21** : Que ta source soit bénie, Et fais ta joie de la femme de ta jeunesse, <sup>19</sup> Biche des amours, gazelle pleine de grâce: Sois en tout temps enivré de ses charmes, Sans cesse épris de son amour. <sup>20</sup> **Et pourquoi, mon fils, serais-tu épris d'une étrangère**, Et embrasserais-tu le sein d'une inconnue ? <sup>21</sup> Car les voies de l'homme sont devant les yeux de l'Eternel, Qui observe tous ses sentiers.

## Nos incompréhensions

Le Père céleste est sur son trône, c'est lui qui règne et décide de tout. Mais parfois et même souvent nous ne comprenons pas le sens des

événements qui se produisent dans nos vies ou autour de nous. Ce n'est pas nouveau !

Asaph, l'auteur du Ps 73 fut très troublé de constater la réussite apparente des méchants. Il ne fut apaisé que lorsqu'il eut compris qu'un décret de mort éternelle était sur eux. L'Eternel leur donne un temps pour vivre, comme chaque humain, mais leur méchanceté les amène à la mort de l'âme. Le Prov 5/22-23, cité un peu plus haut, ne dit rien d'autre : c'est un décret céleste.

Asaph qui était chantre et prophète (2 Chron 29/30) a également écrit le Ps 50, ce lévite était très travaillé par le sort des juifs hypocrites et méchants. Il écrit :

**Ps 50/16-21** : **Et Dieu dit au méchant** : Quoi donc ! tu énumères mes lois, Et tu as mon alliance à la bouche, <sup>17</sup> Toi qui hais les avis, Et qui jettes mes paroles derrière toi ! <sup>18</sup> Si tu vois un voleur, tu te plais avec lui, Et ta part est avec les adultères. <sup>19</sup> Tu livres ta bouche au mal, Et ta langue est un tissu de tromperies. <sup>20</sup> Tu t'assieds, et tu parles contre ton frère, Tu diffames le fils de ta mère. <sup>21</sup> Voilà ce que tu as fait, et je me suis tu. **Tu t'es imaginé que je te ressemblais ; Mais je vais te reprendre, et tout mettre sous tes yeux.**

Nous avons encore une preuve que le Père céleste, même s'il ne dit et ne fait rien pendant tout un temps, observe et consigne tous nos actes, nos pensées etc...Sinon, comment ferait-il pour tout mettre sous les yeux de ce méchant homme dont parle Asaph ?

## Conclusion



Quand on réalise tout cela, on se demande comment il est encore possible de rester dans le mépris des Ecritures, à

moins d'être insensé ou complètement ignare en ne se nourrissant quasiment jamais de la Parole.

La Parole du Père est sérieuse, comment se fait-il que les chrétiens soient si légers ? Beaucoup vont vers des souffrances qu'ils ne comprennent pas, parce que des décrets sont sur leurs vies à cause de désobéissances, de non pardon et d'un manque incroyable de repentance.

Le Père céleste est patient, très patient. Mais toute la Bible nous enseigne que tout, dans nos vies est consigné. Le croyez-vous ? Sinon, vous

pouvez vous séparer de la Bible...elle ne vous sert à rien.

**Il ne s'agit en aucun cas de devenir un perfectionniste cassant, mais le Père regarde au cœur et apprécie notre bonne volonté de chaque jour dans l'obéissance.**

Si vous étudiez le livre de l'Apocalypse, vous constaterez qu'il révèle de nombreux décrets qui sont écrits. Sur les 7 églises, sur la prostituée, sur Babylone, sur les bêtes de la terre et de la mer, sur les justes et les injustes etc...

Le temps est vraiment court, mais où sont les chrétiens sérieux ? Dans de nombreuses églises (style : la "croisière s'amuse", on chante des louanges et on danse...) beaucoup de responsables ont des décrets sur leurs têtes sans même sans rendre compte, car il ont méprisé les brebis et les ont dépouillées, comme le dit Ez 34 :

**Ez 34/10-11** : Ainsi parle le Seigneur, l'Eternel : Voici, j'en veux aux pasteurs ! **Je reprendrai mes brebis d'entre leurs mains**, je ne les laisserai plus paître mes brebis, et ils ne se paîtront plus eux-mêmes ; je délivrerai mes brebis de leur bouche, et elles ne seront plus pour eux une proie. <sup>11</sup> Car ainsi parle le Seigneur, l'Eternel : **Voici, j'aurai soin moi-même de mes brebis**, et j'en ferai la revue.

Beaucoup d'églises se vident actuellement, parce que le Père applique les décrets annoncés dans Ez 34. A côté de cela, la grande prostituée se rassemble et donne l'illusion d'une unité parfaite avec l'humanisme comme doctrine. Ce monde est devenu fou et inconscient ! C'est la fin....

**Apoc 22/11** : Que celui qui est injuste soit encore injuste, que celui qui est souillé se souille encore ; et que le juste pratique encore la justice, et que celui qui est saint se sanctifie encore.

**Celui qui a mes commandements et qui les garde, c'est celui qui m'aime ; et celui qui m'aime sera aimé de mon Père, je l'aimerai, et je me ferai connaître à lui.**

(Jean 14/21)

## Annexe

Nous devons comprendre qu'entre le moment où un décret de malédiction est pris et son application, il peut se passer plusieurs années, car le Père laisse du temps. Mais cela entraîne que l'on ne fait pas forcément le lien entre la faute et le décret, car si le décret s'applique c'est aussi parce que le cœur s'est endurci, il est aveuglé spirituellement.

Par conséquent, la souffrance peut amener soit à une prise de conscience suivie de la

repentance soit au contraire un endurcissement plus grand.

Parfois le Père peut envoyer un frère ou une sœur pour parler avec la personne et essayer de l'éclairer, mais il faut beaucoup d'amour et surtout que ce soit le moment de Dieu. C'est une grâce du Père, encore faut-il le comprendre.

Il y a de nombreux cas de décrets qui ne sont pas cités dans cette étude, par exemple tous les décrets qui sont tombés sur David à la suite de son péché. Mais certains diront que c'était "l'ancien testament". en voici donc encore quelques uns :

- **La malédiction de l'antisémitisme :**

Ce décret est perpétuel, voyez comment le Nazisme a terminé sa course. Il en sera de même pour tous les mouvements antisémites.

**Gen 27/29b** : .....**Maudit soit** quiconque te (Jacob) maudira, **Et béni soit** quiconque te bénira.

- **La Sainte cène :**

Bien peu de gens dans l'église se préoccupent de ces versets, on "prend la Sainte cène" par habitude et bien souvent sans repentance ni réconciliation. Or, le fait de "manger ensemble" nécessite d'être en communion les uns avec les autres. Le sommes nous ?

**1 Cor 11/27-32** : C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur. <sup>28</sup> Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe ; <sup>29</sup> car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit **un jugement contre lui-même**. <sup>30</sup> C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup d'infirmités et de malades, et qu'un grand nombre sont morts. <sup>31</sup> Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés. <sup>32</sup> Mais quand nous sommes jugés, nous sommes châtiés par le Seigneur, afin que nous ne soyons pas condamnés avec le monde.

- **Mourir par "l'épée" :**

Ce décret que l'on croyait disparu n'est qu'une application de la loi du Talion. Yeshoua lui-même en rappelle les termes :

**Matt 26/48-52** : Celui qui le livrait leur avait donné ce signe : Celui que je baiserais, c'est lui ; saisissez-le. <sup>49</sup> Aussitôt, s'approchant de Yeshoua, il dit : Salut, Rabbi ! Et il le baisa. <sup>50</sup> Yeshoua lui dit : Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le. Alors ces gens s'avancèrent, mirent la main sur Yeshoua, et le saisirent. <sup>51</sup> Et voici, un de ceux qui étaient avec Yeshoua étendit la main, et tira son épée ; il frappa le serviteur du souverain sacrificateur, et lui emporta l'oreille. <sup>52</sup> Alors Yeshoua lui dit : Remets ton épée à sa place ; **car tous ceux qui prendront l'épée périront par l'épée.**